

Type de formation (DU ou DIU) :

D.I.U. Soins Palliatifs et d'Accompagnement

- **OBJECTIFS :**

Initiation aux soins palliatifs et à l'accompagnement (**1^{ère} année**) + Approfondissement aux soins palliatifs et à l'accompagnement (**2^{ème} année**) destinés aux professionnels (médecins et soignants) s'orientant vers une pratique professionnelle spécifique en EMSP ou USP ou pour qui la pratique des soins palliatifs devient plus prégnante (réseaux de santé, HAD, LISP).

- **DUREE :**

2 années universitaires (108h / 1^{ère} année) + (84h/2^{ème} année) à raison de 2j/mois .

- **NOMBRE DE PLACES :**

Nombre minimum pour que la formation soit réalisée : 50 (10 Par université).
Nombre maximum d'inscrits : 75 (15 par université).

- **DROITS A PAYER POUR UNE ANNEE UNIVERSITAIRE :**

Pour un étudiant : **600.00 €** (droits fixes) + *** 243.00 € (droits de scolarité)

Pour un professionnel de santé : **600.00 €** (droits fixes) + *** 243.00 € (droits de scolarité)

Pour une prise en charge extérieure : **1200.00 €** (droits fixes) + *** 243.00 € (droits de scolarité)

*** *Sous réserve de modification pour la prochaine rentrée universitaire*

- **ENSEIGNANT RESPONSABLE** (Nom-prénom, adresse, téléphone, mail, secrétariat si nécessaire tel/mail) :

Pr Yacine MERROUCHE

Institut Jean Godinot - BP 171 - 51 056 REIMS CEDEX - yacine.merrouche@reims.unicancer.fr

Tél : 03 26 50 44 87 / 03 26 50 42 55

- **PUBLIC CONCERNE :**

Tout titulaire du baccalauréat + 3 ans professions de santé (IDE, kinésithérapeute, psychologue, AS) et doctorat en médecine.

- **COURS ET PROGRAMME :**

L'enseignement est divisée sous la forme de 26 sessions de 2 jours sur 2 années universitaires.

- **MODE D'ÉVALUATION :**

Examen écrit au terme de la 1^{ère} année qui se compose de 4 questions rédactionnelles.

La moyenne est requise pour l'admissibilité en 2^{ème} année.

Deux stages seront réalisés : 1 d'observation de 3 jours la première année, 1 d'immersion de 5 jours la 2^{ème} année.

Réalisation et soutenance d'un mémoire en Juin de la 2^{ème} année.